



INTERNATIONAL COFFEE ORGANIZATION
ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DEL CAFÉ
ORGANIZAÇÃO INTERNACIONAL DO CAFÉ
ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

PJ 39/12 Add. 1 (F)

21 septembre 2012
Original: anglais

F

Comité des projets
Conseil international du Café
24 –28 septembre 2012
Londres, Royaume - Uni

Résumé du rapport de situation soumis par les
Agences d'exécution de projet (AEP) sur le
projet en cours de mise en œuvre

Contexte

L'Organisation internationale du Café, en tant qu'organe de contrôle des projets sur le café du Fonds commun pour les produits de base (FCPB), participe au suivi de la mise en œuvre des projets, notamment l'examen de la réalisation des objectifs, l'identification des contraintes et la vérification des dépenses. Le présent document résume le rapport de situation individuel soumis par les AEP et il contient, à la fin, une liste des acronymes employés. Les rapports semestriels complets (en anglais) sont disponibles sur demande auprès du Secrétariat.

Annexe III : Accès au financement pour la mise en valeur de cultures de diversification dans les régions de caféiculture - CFC/ICO/30 (AEP : FGCCC/OCIBU)

Mesure à prendre

Le Comité des projets et le Conseil international du Café sont invités à prendre note de ce rapport.

**ACCÈS AU FINANCEMENT POUR LA MISE EN VALEUR DE
CULTURES DE DIVERSIFICATION DANS LES RÉGIONS DE CAFÉICULTURE**
CFC/ICO/30

Évolution de l'exécution du projet
Période du rapport: 01 janvier au 30 juin 2012

Composante 1 : Évaluation des producteurs participants et de leurs besoins

En **Côte d'Ivoire**, la réalisation de cette composante a abouti à l'identification et la sélection de 1000 producteurs de café comme potentiels bénéficiaires du Projet, ainsi qu'à la sélection de douze activités de diversification (le riz pluvial, le maïs, le riz de bas-fond, le manioc, l'igname, la banane plantain, les cultures maraichères, l'élevage de volaille traditionnelle, l'élevage de volaille moderne, l'élevage de porc, de lapin et de poisson

Au **Burundi**, le projet est exécuté autour de 12 SDL choisies dans les 4 régions les plus productrices du café. Les sites sont répartis dans huit provinces situées dans quatre régions naturelles les plus productrices du café. Il s'agit des provinces de Gitega, Karuzi, Muramvya, Mwaro, Ngozi, Muyinga, Bubanza et Cibitoke.

Composante 2 : Développement d'un système de prêt durable et adapté aux activités de diversification pour les producteurs de café

En **Côte d'Ivoire** une convention de gestion de crédit revolving a également été signée avec la Banque Atlantique de Côte d'Ivoire (BACI) dans laquelle les principales conditions et modalités de financement ont été définies, notamment un taux d'intérêt de 10,16% l'an à facturer aux bénéficiaires.

Au **Burundi**, une convention similaire a été signée entre l'OCIBU et la Banque Nationale de Développement Économique (BNDE). Cette convention vise à définir les règles de collaboration entre les deux institutions dans le cadre de l'exécution de la ligne de crédit revolving d'un montant de 300 000 US\$ mis à la disposition des petits caféiculteurs pour le financement des activités de diversification dans la zone d'action du Projet. Elle précise les conditions d'accès au crédit, la nature des activités à financer, les modalités de décaissement, le taux d'intérêt appliqué, la durée et les modalités de remboursement des prêts, la constitution et la mise en jeux du fond de garantie des prêts.

Composante 3 : Financement et appui à la mise en valeur de cultures de diversification

En **Côte d'Ivoire** la réalisation de cette composante a permis de mettre à la disposition des 327 producteurs de café et au titre des prêts revolving pour la diversification, un montant de 253 millions de francs CFA. Ces financements ont permis de produire 780 t de manioc, 423 t de riz, 134 t de maïs, 20 000 têtes de volailles, 1 210 têtes de porcs, 136 têtes de lapins. Avec l'utilisation des intrants, les rendements se sont améliorés.

Au **Burundi**, sur les crédits octroyés durant les saisons A2010, B2010 et B2011, le taux de remboursement global est de 68% ; il est de 100% à Karenzi et Taba. Les taux les plus bas se trouvent au niveau des SDL Mwendo (28%) et Musigati (45%). Tous les crédits des saisons 2010A ont été intégralement remboursés. L'ARFIC a en effet accepté de ponctionner le fonds CFC dans l'attente des remboursements pour éviter les intérêts de retard et, avec les remboursements par les producteurs, le fonds CFC a été reconstitué. Cela prouve que les producteurs font un effort particulier pour ne pas être pénalisés pour les prochaines saisons, l'importance des arriérés de paiement étant un critère exclusif à l'éligibilité aux crédits du Projet.

Composante 4 : Financement et Appui au Développement des marchés domestiques et externes pour les produits issus de la Diversification

Des appuis en équipements ont été octroyés à chaque coopérative (magasins, camions, tracteurs, décortiqueuses, broyeuses, ordinateurs, etc.) sous forme de subvention ou de crédit, pour un montant globale de 183 millions de francs pour les cinq sites.

Au **Burundi**, les équipements avaient été livrés aux 12 Unions des producteurs en 2010 : 100 pulvérisateurs, 7 décortiqueuses à riz, 11 broyeuses à manioc et 12 balances ainsi que six entrepôts. Quatre nouveaux entrepôts ont été achevés et livrés aux bénéficiaires au cours du premier semestre 2011; les deux derniers entrepôts sont en cours de construction.

Au **Burundi**, le projet a rénové l'entrepôt de l'union de la SDL Korane et a construit 12 entrepôts (des hangars de 6,7 m x 10 m chacun, en briques cuites et couverts de tôles). Bien que ces hangars soient destinés à entreposer les produits de la diversification ou à abriter les équipements communautaires (moulins ou décortiqueuses) et qu'ils aient été officiellement remis par le projet aux Unions depuis bientôt une année, aucun d'eux n'est opérationnel. Pour l'appui au transport des intrants agricoles et l'appui à la commercialisation des produits diversifiés, un camion de 8 tonnes a été acheté par le projet.

Composante 5 : Développement de produits à valeur ajoutée

En **Côte d'Ivoire** les activités se sont concentrées autour de l'installation des décortiqueuses, des broyeuses et de la mise à disposition des tracteurs, véhicules et des cinq magasins. L'installation a nécessité la formation du personnel dédié à ces tâches, à savoir :

- La formation des tractoristes à raison de deux personnes par coopérative, soit dix (10) personnes.
- La formation des meuniers pour le fonctionnement des décortiqueuses et des broyeuses à raison de deux personnes par coopérative, soit dix (10) personnes.
- La création et la formation des comités de gestion des équipements communautaires à raison de 3 personnes par coopératives.

Au **Burundi**, le projet a mis (sous forme de crédit) à la disposition des bénéficiaires regroupés autour des 12 Unions, 7 décortiqueuses de riz et 11 broyeuses (moulins).

Composante 6 : Formation pour renforcer les capacités des producteurs en termes de mobilisation d'épargne et de gestion efficace du crédit :

En **Côte d'Ivoire** les activités de formation peuvent être résumées en deux points :

- La formation de 1 230 producteurs individuels par l'ANADER et par les cabinets privés ;
- La formation des dirigeants de coopératives au nombre de 224 par les mêmes formateurs.

Au **Burundi**, le service d'encadrement de la DPAE (Direction provinciale de l'Agriculture et de l'Élevage) a formé 273 bénéficiaires des prêts de la saison B2012 sur les thèmes suivants :

- Les techniques culturales des activités encadrées ;
- L'élevage de caprins ;
- La gestion des récoltes ;
- La gestion et le remboursement du crédit.

Composante 7 : Coordination, supervision et suivi du Projet

La mise en place du dispositif d'encadrement (équipe de coordination), l'organisation et le suivi des activités au quotidien ont été les principales actions menées au niveau de cette composante.

Utilisation des ressources

En **Côte d'Ivoire**, le Projet est financé à hauteur de 1,517 milliards de francs CFA. Les sources de financement sont d'une part, le Fonds Commun pour les Produits de Base pour un montant de 774 millions de francs CFA et d'autre part, le Comité de Gestion de la Filière Café-Cacao, devenu Conseil du Café-Cacao, représentant la Contrepartie ivoirienne, à hauteur de 743 millions de francs CFA. Au **Burundi**, le financement était de 809 655 US\$ du Fonds Commun pour les Produits de Base (CFC) et une contrepartie du Gouvernement Burundais évalué à 280 millions BIF, soit 229 508 US\$. En Côte d'Ivoire le Gouvernement a financé la prorogation du projet jusqu'en fin décembre 2012. Au Burundi, le Fond Commun a accordé un don FAST TRACK pour permettre de continuer le projet pendant un an supplémentaire en intégrant les activités relatives à la promotion des engrais organiques.

Impact social et environnemental du projet

Les éléments ci-après constituent l'impact du projet :

- La maîtrise des itinéraires techniques agricoles
- Amélioration des relations des producteurs avec le système bancaire
- Maîtrise des techniques d'élevage avicole et porcin
- Les facilités de transformation et de stockage
- La vie coopérative
- Impact des activités diversifiées sur les conditions de vie des bénéficiaires

Conclusions and recommandations

Avant le projet CFC, les producteurs de café affirment que certains prenaient des crédits à raison de 250 BIF/kg de cerises remboursables à la récolte pour subvenir aux besoins en matériel et frais divers pour leurs enfants en début d'année scolaire (qui coïncide avec le début de la saison A). Avec une bonne gestion des frais de main d'œuvre, du matériel et de la fumure organique (octroyés dans le cadre de la mise en œuvre des cultures de diversification), ils ont pu délibérément utiliser une partie de ces fonds pour subvenir aux besoins cruciaux de leurs écoliers en début d'années scolaires, épargnant de ce fait leurs plantations de café des sollicitations des acheteurs usuriers.

LISTE DES ACRONYMES

AEP	Agences d'exécution des projets
ANADER	Agence nationale pour le développement rural
FCPB	Fonds commun pour les produits de bases
FGCCC	Fonds de garantie des coopératives café cacao
OCIBU	Office du café du Burundi